



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT
DIVISION DES EXAMENS
ET CONCOURS
Marie-José TEIXEIRA
Tél : 04 73 99 34 42**

SESSION : 2021

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES
METIERS DU SPECTACLE**

Option : Techniques de l'habillement

N° d'inscription :
(Réservé à l'administration)

DOSSIER D'INSCRIPTION : à retourner au
Rectorat de Clermont-Ferrand – 3 Avenue Vercingétorix – à l'attention de MME Marie-José TEIXEIRA –
63033 CLERMONT –FERRAND

Avant le : jeudi 10 Décembre 2020

IDENTIFICATION

Titre NOM de Naissance :
(Mr, Mme) NOM d'usage (marital) :
PRENOMS :
(Indiquer tous les prénoms figurant sur la carte d'identité)
Nationalité : Date de naissance : Dépt. de naissance
Commune de naissance : Pays de naissance :

Adresse :
Code postal : Ville : Bureau Distributeur :
Téléphone personnel (obligatoire) : Téléphone professionnel
Mail (obligatoire) :
Etablissement fréquenté :
Académie d'origine :
Catégorie de candidat :
(Scolaire - Apprenti - Formation continue...)

Autorisez-vous le transfert pour publication de votre résultat d'examen à la presse et aux organismes commerciaux (à remplir obligatoirement) oui non

CANDIDATURE

DTMS option Techniques de l'Habillement
Vous êtes-vous déjà présenté à ce DTMS (répondre par oui ou non) :
Si oui, session : 20 . Académie :

LANGUE choisie :

BENEFICE D'UNITES

Désirez-vous conserver le bénéfice de certaines unités acquises au cours des 5 sessions précédentes par contrôle continu ou par contrôle ponctuel. **Si oui, joindre une photocopie du relevé de décision.**

EPREUVES	UNITES CONSERVEES	cocher la case	ANNEE D'OBTENTION
E1	U11 habillage et conduite sur site		
	U12 maintenance en atelier		
	U13 projet professionnel		
E2	U21 épreuve technologique		
	E3 U31 sciences appliquées		
E4	U41 français		
	U42 histoire/géographie		
E5	U51 langue vivante		
E6	U61 histoire le l'art, du spectacle et du costume		
	U62 arts appliqués		
E7	U71 éducation physique et sportive		

DISPENSES D'EPREUVES

1°) Les candidats titulaires du baccalauréat général, technologique ou professionnel, du Brevet des Métiers d'Art ou du diplôme d'accès aux études universitaires sont dispensés, à leur demande des épreuves suivantes :

EPREUVES	DEMANDE DE DISPENSES	cocher la case	ANNEE D'OBTENTION
E4	U41 français		
	U42 histoire/géographie		
E5	U51 langue vivante		
E7	U71 éducation physique et sportive		

2°) Les candidats titulaires de l'une des 2 options du DTMS qui se présentent à l'autre option, sont dispensés, à leur demande, des épreuves suivantes :

EPREUVES	DEMANDE DE DISPENSES	cocher la case	ANNEE D'OBTENTION
E4	U41 français		
	U42 histoire/géographie		
E5	U51 langue vivante		
E7	U71 éducation physique et sportive		

Je déclare sur l'honneur ne faire acte de candidature pour cette session dans aucune autre académie.

Fait à.....le,

Signature du candidat,

PIECES A FOURNIR :

- photocopie de la carte d'identité, recto-verso, du livret de famille ou du passeport faisant apparaître le nom de naissance,
- certificat de scolarité
- certificat de participation à la journée de préparation à la défense ou la journée défense et citoyenneté pour les candidats, de nationalité française, de moins de 25 ans,
- demande de dispense EPS : certificat médical,
- photocopie du relevé de décision pour les candidats ayant déjà subi l'examen,
- photocopie du diplôme pour les candidats sollicitant une dispense d'épreuve.